Cahiers de Psychologie Politique

N° 41 | 2022
Les langues et le politique - Juillet 2022

Le rapport à Israël au prisme du yiddish

Magali Cécile BERTRAND *Assistante diplômée*
École de français langue étrangère
University of Lausanne

Édition électronique :
URL : https://cpp.numerev.com/articles/revue-41/2065-le-rapport-a-israel-au-prisme-du-yiddish
DOI : numerev_1853
ISSN : 1776-274X
Date de publication : 31/07/2022

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : BERTRAND, M. C. (2022) Le rapport à Israël au prisme du yiddish. *Cahiers de Psychologie Politique*, (41). https://doi.org/10.34745/numerev_1853

L’articulation de la langue et du politique peut prendre des voies surprenantes. Lors d’entretiens dans le cadre d’un travail sur le rapport subjectif aux langues[1], un des informateurs – nous l’appellerons Michel – établit un lien direct entre son désir d’apprendre une langue et l’État auquel il l’associe. Tout d’abord prudemment, puis par une argumentation construite, Michel explique son manque de désir d’hébreu par sa relation avec Israël. Si d’autres moments de son discours témoignent d’une association entre langue et État, celle-ci est d’autant plus intéressante que la relation sur laquelle elle repose se construit aussi à partir d’une langue, le yiddish. Langue millénaire, fusionnant des éléments germaniques, slaves, sémitiques et romans, le yiddish a surtout été parlé par les Ashkénazes, les Juifs d’Europe centrale et orientale. On lui attribue aujourd’hui environ un million de locuteurs, principalement des orthodoxes vivant en Israël et en Amérique du Nord.

Mots-clés :
Sociolinguistique, Récit, Yiddish, Patrimoine, Israël, Ashkénaze

---

Magali Cécile Bertrand prépare une thèse de doctorat en sciences du langage et didactique des langues étrangères sous la direction du Professeur Bruno Maurer. Elle conduit depuis 2016 une observation ethnographique des lieux de transmission du yiddish. Les représentations sociolinguistiques, le parcours et le rapport aux langues d'apprenants et de choristes constituent les pierres angulaires de ses travaux de recherche.
Son mémoire de Master 2 a reçu le Prix scientifique des éditions L'Harmattan. Elle a publié en 2021 L’enseignement du yiddish en France. Subjectivité et désirs de langue, Paris, L’Harmattan, coll. « Prix scientifique », préface de Frank Alvarez-Pereyre, postface de Ksenija Djordjevic Léonard.

Introduction

L’articulation de la langue et du politique peut prendre des voies surprenantes. Lors d’entretiens dans le cadre d’un travail sur le rapport subjectif aux langues[1], un des informateurs – nous l’appellerons Michel – établit un lien direct entre son désir d’apprendre une langue et l’État auquel il l’associe. Tout d’abord prudemment, puis par une argumentation construite, Michel explique son manque de désir d’hébreu par sa relation avec Israël. Si d’autres moments de son discours témoignent d’une association entre langue et État, celle-ci est d’autant plus intéressante que la relation sur laquelle elle repose se construit aussi à partir d’une langue, le yiddish. Langue millénaire, fusionnant des éléments germaniques, slaves, sémitiques et romans, le yiddish a surtout été parlé par les Ashkénazes, les Juifs d’Europe centrale et orientale. On lui attribue aujourd’hui environ un million de locuteurs, principalement des orthodoxes vivant en Israël et en Amérique du Nord.

Français d'origine polonaise et russe, Michel fait preuve d'une grande réflexivité en présentant son rapport à Israël par le prisme de son « imaginaire linguistique » (Houdebine-Gravaud 2005). Ce dernier repose sur un faisceau de représentations, que l'on peut définir avec D. Jodelet comme « forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (2003, p. 53). Si ce rapport singulier à l'hébreu et à Israël intéresse la didactique des langues et les moyens de traiter de la subjectivité dans l'enseignement et l'apprentissage, il est de nature à contribuer aux sciences sociales de manière plus générale. Le réseau de représentations par lequel ce rapport s'articule concourt à la « connaissance multidimensionnelle » qui caractérise la pensée complexe d'Edgar Morin : cela présente un intérêt pour la sociologie, les sciences du langage et la psychologie politique.

Dans un contexte où le lien entre yiddish et Israël est parfois présenté de manière clivée, recourir à un entretien biographique permet en outre de prendre le temps de la nuance : en faisant ce « récit de vie », le sujet opère des sélections et une « mise en intrigue » d'événements (Nossik, 2011, p. 124), il déroule un discours où des représentations peuvent se faire jour. Il faut à cet égard souligner que l'effet de grossissement à l'échelle d'une personne ne saurait généraliser un rapport à Israël qui serait typique des yiddishophones de diaspora, mais qu'il s'agit plutôt assumer l'approche qualitative pour en « tirer des enseignements à portée générale qui ne sont pas tant fondés sur la récurrence d'une relation que sur la multiplicité et la diversité des indices qualitatifs qui la rendent plausible » (Hambye, 2015, p. 91).

Je me propose donc dans cet article d'explorer, au sein de cet entretien de 57 minutes, les indices de la relation entre langue et politique, entendu comme ce qui est relatif aux affaires de l'État. Conduisant une analyse par inférences, j'aurai recours à des travaux issus des études yiddish et de la sociolinguistique, qui étudie le langage en tant que pratique sociale, pour mettre en regard les dynamiques propres à l'individu, au groupe ou aux institutions. Il en résulte que le lien étroit que l'informateur construit par son discours entre son rapport à l'hébreu et son rapport à l'État d'Israël s'articule au croisement de trois relations où langue et politique ont des implications diverses : langue et État, apprentissage linguistique et affectivité et enfin yiddish et politiques linguistiques.

1. Langue et État

Outre le lien explicite et détaillé que Michel établit entre son rapport à Israël et son désir d'hébreu, l'évocation du polonais montre l'association mentale entre langue et État et suggère comment ce dernier peut se distinguer de la nation. Cette première partie emprunte une perspective socio-historique pour présenter comment ces abstractions sont amenées à (partiellement) coïncider.

1.1. Une association circulante

À la consigne d'évoquer les langues de sa vie, l'informateur répond par son parcours biographique chronologique. Après avoir évoqué son enfance et sa période de formation, il arrive aux autres langues rencontrées. Si l'association entre certaines langues et l'État se font sur un mode allusif, s'appuyant sur des représentations partagées, le lien hébreu-Israël est explicite et prudent.

Un lien explicite prudent

Lorsqu'il évoque l'hébreu, Michel décrit le contexte d'apprentissage et en évalue le résultat, comme il l'a fait jusqu'à ce moment de l'entretien, mais il se produit quelque chose d'inédit. Pour la première fois, il regarde l'enregistreur sur la table du bistro où nous sommes et le désigne du menton pour mettre en question l'enregistrement de notre échange. Après quelques pauses que j'interprète comme prudentes et une modalisation de son propos par l'adverbe « probablement », il laisse plusieurs phrases en suspens

jusqu'à émettre deux interrogations (dans les transcriptions suivantes, les barres obliques « / » désignent des pauses plus ou moins courtes et les tirets « - » des interruptions) : « j'ai essayé de faire d'a- d'apprendre l'hébreu alors là c'est très intéressant […] j'ai fait ça quatre ou cinq ans /// a rien donné // j'ai pas accroché /// curieusement / alors j'ai pas assez travaillé pour commencer faut quand même travailler et j'ai pas fait l'investissement qu'il fallait / et si j'ai pas fait l'investissement qu'il fallait je pense que ça a un rapport avec mon désir [rires] /// et / je pense que j'avais pas un grand désir / et je pense que ça tient / à ma relation // probablement avec Israël // et avec le / parce que j'ai /// je sais pas s'il faut dire ça [il regarde l'enregistreur] ».

Il s'interroge ici tout d'abord sur l'opportunité d'émettre son propos (« je sais pas s'il faut dire ça »), sur celle de l'enregistrer (« faut pas m'en- »), puis m'interroge, hésitant, sur l'utilisation que j'en ferai (« vous allez utiliser nominativement euh »). Cette courte suite apparaît comme une phase de négociation avec lui-même, en me consultant, et introduit de ce fait son propos comme sensible. Les autres évocations de langues, mises en lien ou non avec un État, ne font pas l'objet de ces précautions.

Un fonctionnement sur un mode allusif

Dans une même séquence de l'entretien, Michel aborde les deux autres langues de ses parents. Le choix du père de ne pas parler polonais au fils est expliqué par le rapport à la Pologne : « y a jamais eu la moindre [en souriant] envie de me transmettre du polonais parce qu'il avait un rapport euh / -fin tu sais ce qu'était le rapport un peu des juifs de Pologne avec la Pologne / ma mère c'tait pas pareil ma mère avait pas d'hostilité vis-à-vis d'son pays ». Ce lien causal appelle deux commentaires : Michel crée une opposition avec le rapport de sa mère à « son pays », alors qu'elle non plus n'a pas transmis le russe. Ici, un rapport non hostile n'entraîne pas de choix différent du parent. D'après les pratiques familiales évoquées, où le yiddish était la langue commune des parents, dans laquelle ils ont élevé Michel, ce passage fait apparaître que si langue et État (ou « pays ») peuvent se recouvrir, il existe d'autres catégorisations auxquelles une langue peut correspondre. Les référents « Pologne » et « yiddish » ne coïncident pas. Dans le contexte particulier est-européen, cette distinction fait écho aux différences entre « nationalité » et « citoyenneté » et le yiddish apparaît comme langue nationale, non étatique. D'autre part, le savoir qu'il me prête se substitue à la caractérisation du « rapport » de son père : Michel n'y ajoute pas d'adjectif et choisit de faire appel aux connaissances de son interlocutrice. Il en résulte une quasi-reprise anaphorique (« -fin tu sais ce qu'était… »), qui fait référence à l'ellipse du segment de phrase précédent. Le contenu de ce savoir reste donc implicite, mais cette allusion induit que cet abandon de la langue polonaise est sinon consensuel, au moins compréhensible.

Une représentation partagée

La justification de l'attitude de son père et, potentiellement, de tout un groupe social repose non seulement sur l'association immédiate entre « Pologne » et « langue polonaise », mais aussi sur le fait que l'expérience de vie des personnes juives en Pologne avant la guerre était marquée par une « hostilité » (reprenons le terme par lequel Michel construit l'opposition avec la situation de sa mère) qui explique le rejet du polonais. Autrement dit, en me prenant à témoin dans son discours, Michel entérine cette association entre l'État d'origine de son père et le polonais qu'il y parlait. En outre, en « se » faisant l'écho (implicitement, par mon intermédiaire) de ce qu'était cette relation, de sa nature et pas seulement de son existence, il s'appuie sur une autre représentation partagée, à l'échelle de toute la population juive polonaise.

Plus tôt dans l'entretien, l'évocation du russe témoigne du caractère partagé de cette association entre langue et État : « c'était dans les années début des années soixante on était encore nombreux à penser que la Russie le russe c'était une langue d'avenir parce que l'Union soviétique euh voilà / que p't-être un jour [en riant] on serait occupé par l'Union soviétique ». La correspondance langue-État est cette fois énoncée, perçue par un collectif, quoique déclinant. Au-delà d'un intérêt utilitaire à apprendre le russe, cet extrait renseigne sur l'immédiateté de l'association « la Russie le russe », sans pause, et le fait que l'hébreu a, par les termes et le ton (souvent humoristique) employés pour qualifier les autres langues,

une place résolument à part dans son discours.

1.2. Une construction politique

Cette distinction tient en outre au fait que Michel ancre cette langue-là dans son contexte historique et politique : l'hébreu est évoqué dans son rapport à la construction de la nation israélienne, ce qui illustre l'élaboration idéologique du lien entre langue et État. La construction de ce lien a été analysée par de nombreux chercheurs et les dynamiques à l'œuvre s'avèrent principalement de nature politique.

La « première révolution écolinguistique »

L'association langue-État, qui circule au sein du discours de Michel et entre nous sur un mode allusif, participe d'une idéologie dont on trouve l'origine en Europe de l'Ouest aux XVIe/XVIIe siècles. D. Baggioni libelle cette période comme « première révolution écolinguistique » : « Au plurilinguisme transcendé par l'usage écrit savant du seul latin succède [entre 1550 et 1650] une nouvelle écologie, organisée par le multilinguisme, ou coexistent les langues communes en voie de grammatisation dans des espaces découpés plus ou moins ''stato-nationalement'' » (1997, p. 74). Ces langues nationales, souligne A.-M. Thiesse, sont, comme les nations, de fabrication récente mais elles aussi « gratifiées d'une histoire qui remonte à la nuit des temps » (2014, n.p.).

La « deuxième révolution écolinguistique »

Si D. Baggioni s'appuie sur De Mauro pour rappeler que l'association langue-nation est enracinée dès l'Antiquité, il souligne le rôle des romantiques allemands, au premier rang desquels J. G. von Herder, et le primat du politique dans cette association : « À partir de la seconde moitié du XVIIIe, non plus seulement en Europe ou plutôt dans certaines parties de l'Europe, mais dans tout l'Occident, le principe de la nationalité devient la motivation dominante de la vie politique : donc le problème de la liberté humaine se pose comme problème de l'autonomie politique de la nationalité... » (1986, p. 37). Pour A.-M. Thiesse, ce passage des monarchies vers les républiques est marqué par un besoin de « communication horizontale et verticale » ; la période révolutionnaire est suivie pour D. Baggioni de « liens nouveaux qu'établissent les intellectuels avec les masses et avec l'action politique » (1986, p. 40). Le groupe est donc aussi défini par une langue, qui remplit de nouvelles fonctions. C'est la « deuxième révolution écolinguistique » qui court du XIXe au XXe siècle selon les territoires : « [...] les États-nations, mobilisant plus activement les populations territorialisées (par la scolarisation de masse, la politisation, l'encadrement administratif), cherchent à homogénéiser linguistiquement l'espace national au moyen d'une langue commune devenue de ce fait langue nationale » (Baggioni, 1997, p. 55).

Dans le monde ashkénaze

Dans le monde juif d'Europe centrale et orientale, majoritairement yiddishophone, les dynamiques sont similaires. M. Abitbol souligne les processus d'acculturation qu'ont connu les Juifs lors de cette « véritable métamorphose politique, économique et sociale » de leur contexte jusqu'au XIXe siècle. A.-M. Thiesse souligne que « [l]es premiers érudits juifs qui, au sein de l'Association pour la culture et la science des Juifs (Verein für Kultur und Wissenschaft der Juden), fondée en 1819, se penchent sur la langue et la culture yiddish ont une connaissance étendue de la pensée herdérienne et des travaux des Grimm », qui ont beaucoup contribué à un « cosmopolitisme du national » (2014, n.p.). Leur discours charrie cependant les persistantes représentations négatives sur le yiddish : « jargon », langue « corrompue » car souvent perçue à travers l'allemand. La fusion d'éléments slaves et de traits propres aux substrats germanique et sémitique du yiddish est alors considérée comme une atteinte à l'intégrité de la langue. La réhabilitation du yiddish a lieu plus tard, alors que l'assimilation linguistique en faveur de l'allemand est avancée et que l'antisémitisme monte dans la zone de résidence dévolue aux Juifs dans l'Empire russe. « C'est surtout dans les dernières décennies du XIXème siècle, lorsque l'idée d'une nation juive prend véritablement corps, que se développe un intérêt nouveau pour la langue et la culture yiddish » écrit A.-M. Thiesse (2014, n.p.). Comme pour d'autres langues, commence une quête des origines, du patrimoine écrit et

surtout oral, marquée par la menace de la modernité et l'urgence.

1.3. Du standard au symbole : états du yiddish

Pour en donner un bref aperçu, il faut aborder les transformations opérées pour que la langue puisse accomplir la fonction unificatrice qu'on lui prête, en même temps que les moyens par lesquels elle peut se diffuser. Mettant un arrêt brutal à ce projet, notamment mis en œuvre par le réseau d'écoles Tshisho en Pologne, le génocide a eu des conséquences particulières, la langue minorée devenant langue minoritaire.

Réhabiliter et standardiser la langue

Pour servir la prétention à l'universalité d'une langue jusque-là cantonnée à des usages populaires, on outille le yiddish, « entre autres par une réflexion théorique et la fabrication d'outils techniques, essentiellement des manuels scolaires, des grammaires ou des dictionnaires » (Baumgarten, 2002, p. 69). Cet effort de réhabilitation implique donc une réflexion sur la standardisation de la langue. Au début du XXe siècle, des intellectuels, parmi lesquels Solomon Birnbaum et Max Weinreich, entreprennent de fixer un yiddish « standard », une langue considérée comme « normale », qui puisse faire référence. Comme le souligne J. Baumgarten, « [o]n peut même parler de planification linguistique, puisque cet effort collectif ne fut pas seulement l'apanage des philologues : il mobilisa, durant plus d'un demi-siècle, les principaux réseaux de diffusion de la langue, que ce soit l'enseignement, la presse, le monde politique ou la littérature » (2002, p. 71).

La question nationale juive

En cette même période de la fin du XIXe siècle et du début du XXe, se pose aussi la question du devenir du peuple juif. S'il peut se sentir exister en tant que tel, car défini par une religion, il me semble fécond, étant donné la progression de la sécularisation et l'importance de la question linguistique (nous aborderons la conférence « de Czernowitz » dans la partie suivante), de considérer la proposition de B. Anderson. L'idée nationale devrait sa diffusion, au-delà d'un enracinement culturel pré-existant, à « l'essor de l'imprimé-marchandise » (1996, p. 77) – ce que M. Mauss présente dès 1920 comme un élément de connaissance partagé. B. Anderson avance que « trois conceptions culturelles fondamentales […] ont perdu leur empire axiomatique sur l'esprit des hommes » : « l'idée qu'une langue-écriture particulière offrait un accès privilégié à la vérité ontologique » ; « la conviction que la société était naturellement organisée autour et au-dessous de centres éminents » ; et « une conception de la temporalité dans laquelle cosmologie et histoire se confondaient » (1996, p. 47). Il en résulte une quête aboutissant à la formation d'une « communauté politique imaginaire » et dans laquelle la presse et le roman ont un rôle décisif : « Rien, peut-être, ne précipita davantage cette quête ni ne la rendit plus féconde que le capitalisme de l'imprimé qui permit à une masse rapidement croissante de gens de se penser et de se rattacher à autrui en termes profondément nouveaux » (1996, p. 47). Dans cette perspective et par l'émigration des Juifs d'Europe, le yiddish en vient en effet à constituer « l'instance la plus globale […], un réseau dont les mailles étaient la parole qui circulait entre régions, États, pays, continents » (Ertel, 2003, p. 50).

Vers un processus de postvernacularisation

La deuxième guerre mondiale cause la perte de millions de locuteurs (estimés à environ 11 millions en 1935, voir Fishman, 2012), ce qui entraîne un changement analysé par J. Shandler. Il avance que la situation démolinguistique après-guerre implique un engagement plus important lors d'actes de langage en yiddish : « Increasingly, Yiddish speech must be willed into existence, constructed and monitored with unprecedented deliberateness. It has become, therefore, more performative in its very nature » (2004, p. 22). Pour J. Shandler, observateur de cette évolution en milieu séculier aux États-Unis, « la rupture dans la continuité intergénérationelle et l'érosion de la distinction socioculturelle juive » conduisent à un déclin de la pratique (2004, p. 22, ma traduction). Celle-ci devenant plus rare, la valeur symbolique de

l'emploi du yiddish se renforce ; pour décrire ce changement, J. Shandler forge le terme de yiddish « postvernaculaire ». Cet adjectif désigne une langue dépassant l'état de moyen de communication habituel, ordinaire (c'est en cela que ces analyses et mon travail ne sauraient décrire le yiddish en milieu orthodoxe, où il est souvent vernaculaire, habituel). Dans ce cadre conceptuel, Netta R. Avineri postule une « communauté métalinguistique » : elle décrit ainsi un groupe d'« acteurs sociaux engagés en premier lieu dans un discours sur la langue et les symboles culturels attachés à la langue », « dans une "socialisation de nostalgie" » (2012, p. ii-iii, ma traduction). Ces deux concepts sont cruciaux pour comprendre le contexte que décrit Michel dans l'entretien.

2. Apprentissage linguistique et affectivité

Ce glissement du yiddish « postvernaculaire » vers une valeur symbolique plus forte est corrélé à une dimension affective positive. Michel évoque l'importance de cette dimension pour lui-même, comme pour des personnes qu'il côtoie, physiquement et virtuellement – et qui à ce stade de mes observations me semblent davantage engagées dans des discours métalinguistiques sur le yiddish qu'en yiddish. Parcourant ses expériences scolaires comme ultérieures, il évoque des intérêts instrumentaux pour certaines langues, tout en établissant explicitement et parfois plus subtilement une relation entre l'apprentissage linguistique et l'affectivité, comprise comme l'ensemble des émotions et sentiments.

2.1. L'« évidence » du rapport affectif

Le rapport « affectif », au yiddish comme à la langue maternelle, est d'emblée énoncé comme évident. Au fil des exemples, les siens et ceux du rapport de ses parents à leurs États d'origine, se tisse un réseau d'associations linguistiques, sentimentales et corporelles.

L'affirmation de l'importance de l'affectivité

Dès le début de l'entretien, il inscrit la langue dans un faisceau de représentations de nature affective, teintée de tristesse lorsqu'il évoque d'autres personnes nées comme lui pendant ou après la guerre : « même si on a des rapports affectifs particuliers avec cette langue-là, parce que bon ça ça renvoie à des tas de à toute histoire à des souvenirs familiaux euh souvent tristes ». Il revient ensuite à la consigne sur son propre rapport aux langues et situe son propos plus proche de lui (et plus proche de la vie, suis-je tentée d'avancer en entendant cette précision sur qui sont ces « parents ») : « euh et donc mon rapport évidemment au yiddish c'est effectivement un rapport affectif parce que c'est la langue de mes parents / de ma mère et de mon père / et c'est la langue que j'ai parlée enfant ». La famille et l'enfance apparaissent ici à un pôle positif. C'est à peine plus tard le cas de la langue, lorsqu'il décrit les pratiques familiales : il emploie l'adjectif « confortable » pour justifier le choix de chaque personne de s'exprimer en français ou en yiddish. Ce court passage instaure l'affectivité comme clé, selon deux idées qui irriguent tout l'entretien : le rapport affectif, sentimental, entre générations et l'inscription de la langue dans le corps.

Une perspective phénoménologique

Pour la philosophie de la phénoménologie, l'affectivité constitue le premier rapport au monde, le « mode original de conscience » (Merleau-Ponty, 1945 p. 181). C'est donc en évoquant à la fois des représentations de la langue « dans » le corps et des émotions, qui sont de nature corporelle, en les situant entre expériences de plaisir et de peine, que Michel ancre son discours dans une perspective phénoménologique. Lier la langue à l'idée de confort résonne avec d'autres passages de l'entretien où il décrit, soit chez lui-même, soit chez des personnes qu'il observe, la langue comme expérience fondamentalement physique. De manière assez cohérente avec la réalité acoustique (la parole est une « technique du corps », selon l'expression de M. Mauss ; nous émettons et percevons des sons à l'intérieur de notre corps), il situe « dans la bouche et dans l'oreille » la langue, les mots et l'accent, qui sont sujets à des flux et procurent des sensations agréables comme pénibles.

Indices discursifs

Ce « dedans » est tout d'abord l'intérieur de la tête de sa mère. Alors que lui doit apprendre le russe par la grammaire, elle dispose d'un savoir intraduisible. Au mode binaire du fils, offrant deux options nécessairement exclusives (verbe perfectif ou imperfectif ?), répond le mode circulaire d'un examen par répétition, qui finit par déterminer quelle option est valide : « elle comprenait pas, alors quand je lui disais une phrase elle s'la répétait dans la tête et elle disait est-ce ça colle est ce que ça colle pas ». C'est un autre mouvement circulaire, répété qu'il mobilise pour décrire la langue maternelle, celui de la mastication : « on sent tout de suite hein évidemment la différence / entre les gens dont c'est vraiment l- authentiquement la langue maternelle [et] les gens qui ont qui l'ont appris [...] on sent une langue qui n'est pas // mâchée [rire] comme on mâche sa propre langue ». L'ingestion se présente à nouveau dans son discours, dans un mouvement cette fois vertical, ascendant et descendant. Un mot, « enfoui » dans la mémoire, revient et comme dans la réminiscence proustienne qu'il évoque, il charrie avec lui « toutes les sensations associées à ce mot ». À la fin de l'entretien, il souhaite ajouter quelque chose et se fait le relais de personnes qui refusent « le yiddish que que que qu'on n- qu'on nous oblige à avaler dans les cours ». Si le mot-madeleine de la mémoire incorporée était présenté de manière positive, agréable (« voilà donc c'est très tout ça est très affectif très émo-tionnel ») et opposé à un « point de vue académique », la sensation physique associée à l'accent du cours de yiddish (standard) est ici douloureuse et la chose ingérée conçue comme du non-soi. Ainsi, et malgré des propriétés d'« utilité » qu'il reconnaît à la langue, Michel la lie surtout à l'affectivité. Cela n'est pas uniquement le cas des langues de sa famille.

2.2. Le manque de désir

C'est de manière plus subtile qu'il semble par la suite indiquer le rôle de la dimension affective. En établissant une comparaison avec une autre technique du corps, la nage, mais aussi par l'évocation du sentiment amoureux, il présente un rapport à l'allemand qui éclaire son évocation, centrale, de l'hébreu et illustre le manque de désir qui le caractérise. Dans les deux cas, le contexte socio-politique constitue un arrière-plan constant.

La force du sentiment amoureux

Ayant commencé l'allemand pendant ses études supérieures, qu'il comprend en partie grâce au yiddish, Michel rapporte la rudesse de cette découverte : « je me suis je me suis heurté à la à la relation entre le yiddish et l'allemand ». Il fait état de ses difficultés liées à la grande proximité entre les deux langues en évoquant « la brasse coulée » (rappelons que le corps est entièrement immergé, donc en apnée, la plupart du temps et que cette nage est parmi les plus lentes et les plus techniques), des « blocages », des tentatives ultérieures infructueuses, jusqu'à une période récente de sa vie. Une rencontre s'avère décisive dans son discours, d'une part par le moment où il la nomme (j'y reviendrai) et d'autre part par le contenu de ce récit et ses résonances au sein de l'entretien. Il s'agit de la mère d'un « très bon ami » (la figure parentale était dès les premières minutes de l'entretien associée à une langue « authentique » et digne d'affection, de « tendresse »), qui vient d'une ville plurilingue, Czernowitz, où les Juifs auraient été « amoureux de la langue allemande ». La mention de cette relation à l'allemand résonne avec l'emploi du même adjectif lorsqu'il évoque son rapport à l'hébreu. Insistant là aussi sur « amoureux », Michel déplore un manque d'intérêt qu'il prête aux générations actuelles d'Israéliens pour le yiddish de leurs grand-parents : « c'que j'attendrais / c'est un rapport y compris par les gens qui parlent l'hébreu j'ai pas euh mais qui a un rapport affectif un rapport amoureux avec cette langue ». L'approche qui est la mienne ne vise pas à déterminer une « vérité » à propos de l'apprentissage d'une langue, mais d'analyser comment des apprenants, par leur manière d'en parler, l'envisagent. Dans cette perspective, son discours fait donc apparaître l'importance d'un sentiment amoureux. Pas nécessairement le sien : il parle de celui des Juifs de Czernowitz, que l'on peut donc aussi attribuer à cette femme. Il parle aussi de celui qui fait défaut chez les Israéliens, expliquant l'absence du yiddish dans leurs vies. En négatif, cela fait ressortir le fait qu'il n'ait « pas accroché » avec l'hébreu, comme si les textures respectives, pour ainsi dire, de Michel et de cette langue présentaient des aspérités incompatibles et faisaient échouer la rencontre.

Un objet incarné

Mettre en regard les constructions discursives de son rapport à l'allemand et à l'hébreu, c'est-à-dire comment selon quels critères, il parle de l'une et l'autre langue, fait apparaître un jeu sinon d'oppositions, au moins de contrastes entre sentiment amoureux et « hostilité » (qu'il évoque pour décrire l'attitude de parents israéliens envers leurs enfants apprenant le yiddish lors d'un cours d'été), ainsi qu'entre disponibilité et absence. La mère de son ami n'est pas seulement une figure a priori positive, elle est aussi, et simplement, présente. La réalité démographique de la population ashkénaze figure souvent dans mes observations : le génocide a non seulement créé un vide générationnel (les personnes nées après-guerre relatent par exemple leur malaise quand leurs camarades de classe parlaient de leurs vacances chez les grands-parents), mais aussi dans les discours (il n'est pas rare que le yiddish ait été la langue exclusive des adultes ou simplement tu, créant une vacance que certains viennent combler dans des cours une fois adultes). Il me semble donc que le contexte donne son importance à cette disponibilité, qui entre en tension avec l'absence identifiée en Israël : « mais j'sais pas euh fais une p'tite place pour tes grands-parents » murmure Michel, tête baissée. À la différence des autres langues, l'hébreu n'est pas « mis en scène » dans l'entretien en tant que langue de communication, personne ne « parle » hébreu dans son discours.

Un ancrage précis

Par ailleurs, l'ancrage de cette femme me semble tout aussi signifiant. Tandis que lui dit avoir eu du mal à se situer entre yiddish et allemand (en employant la préposition « dans » : « je ne savais jamais dans quelle langue j'étais », « quand je me mets dans l'allemand »), elle peut précisément l'être – et non dans le moindre des lieux de la cartographie yiddish. Czernowitz (aujourd'hui Chernivtsi, en Ukraine) fut une ville culturellement importante pour les Ashkénazes et de nombreuses personnalités littéraires y sont associées. Cet ancrage géographique confère donc une connotation prestigieuse à l'allemand et revêt une importance particulière, certes dans un contexte historique de déportations de populations, mais surtout au sein même de l'entretien. Car aucun lieu précis n'est cité lorsqu'il évoque l'hébreu ou Israël. Il y a du dedans et du dehors, du xénos, invité et ami, étranger et ennemi : « celui qui arrive de l'extérieur », « là-bas », « pays oriental » sont employés, mais aucune ville ni région. De la même façon que la langue n'est pas « incarnée » par un locuteur dans son discours, elle n'est pas non plus située précisément. Comme nous le verrons ci-après, son absence à lui aussi, dans la citoyenneté israélienne, lui serait reprochée. Tout en se gardant de sur-interpréter ces éléments, il faut constater que le rapport de Michel à l'hébreu est construit, dans cet ensemble fini que constitue notre entretien, par le défaut : un désir qui n'est ni « grand », ni « vraiment » là ; un objet de désir qui, par le contraste avec l'évocation d'autres langues, n'apparaît ni incarné, ni ancré.

2.3. Le poids de représentations sociolinguistiques

Les sentiments et la dialectique de l'absence et de la présence sont donc mobilisés par Michel pour expliquer les (non) réussites de ses apprentissages, par leur contenu même et par leur agencement dans son discours. De manière exemplaire, le passage sur la rencontre décisive pour l'allemand montre l'intrication de ces deux modalités et donne une illustration du poids des représentations qui ont la langue pour objet, où la dimension politique est en filigrane.

Une relation à chaque fois singulière

Le moment de l'évocation de la rencontre avec cette femme originaire de Czernowitz ne me semble pas anodin. L'apparente digression entre les deux « germanophone » dans l'extrait suivant s'avère déterminante dans le récit du succès de son apprentissage de l'allemand. Dans cet esprit, le « et donc bon » vient clore à la fois la possibilité de faire un cours sur Czernowitz et cette séquence-pivot du récit : « et c'est seulement beaucoup plus tard je dirais au cours des /// vingtaine de dernières années / maximum quinze vingt dernières années j'ai dit je vais m'y mettre vraiment ! alors j'ai un très bon ami dont la mère est germanophone / venant de Czernowitz / les Juifs de Czernowitz ceux qui étaient un peu

éduqués parlaient allemand ils étaient amoureux de la langue allemande -pas refaire tout l'cours sur la littérature d'origine de Czernowitz et donc bon / germanophone / et on a décidé avec lui de v'nir / une fois par semaine faire de l'allemand avec elle ».

Alors que Michel aurait pu d'emblée évoquer la « technique » à laquelle il attribue ensuite son actuel « niveau correct » en allemand, il opère par ce passage, « balisé » par les deux « germanophone », la transition entre la phase du « ça v'nait pas » et celle du « je peux le faire » quatre minutes plus tard. Par l'analyse de contenu, c'est donc autant ce qui est dit que l'agencement, la « mise en intrigue » de son apprentissage de l'allemand qui émerge (et éclaire par contraste celui de l'hébreu). Il en résulte, sans commenter précisément ici d'autres passages, que chacun des rapports aux langues de sa vie est énoncé comme singulier, car quand bien même Michel recourt à des méthodologies similaires (méthode Assimil, lectures quotidiennes, acquisition de vocabulaire ciblé) ou évoque des représentations partagées sur les langues, ses récits d'apprentissages se distinguent par des éléments affectifs auxquels il donne une place de choix, soit explicitement, soit plus implicitement. Comme les analyses précédentes l'ont montré, il s'agit à la fois d'expériences vécues et de représentations.

Représentations et attitudes

À cet égard aussi, on peut constater que Michel fait preuve d'une certaine conscience linguistique. Outre sa propre réflexivité, ses évocations d'imaginaires linguistiques et d'attitudes autres que les siens montrent sa sensibilité à la singularité du rapport subjectif aux langues. Définie par A.-M. Houdebine-Gravaud, la théorie de l'imaginaire linguistique prend en compte le « rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l'intègre […] ou dans laquelle il désire être intégré […] ; rapport énonçable en termes d'images, participant des représentations sociales et subjectives, autrement dit d'une part des idéologies (versant social) et d'autre part des imaginaires (versant plus subjectif) […] » (2005, p. 10). L'une de ces images est la représentation négative de l'allemand : Michel évoque « des gens qui disent j'ai jamais pu parler allemand parce que à cause de ce qui s'est passé ». Un même état de fait (l'existence historique du IIIe Reich) n'entraîne pas les mêmes conséquences : le récit de l'apprentissage de l'allemand par Michel n'est pas entravé par cette association, mais elle inhibe la parole d'autres. C'est là le lien qu'a conceptualisé la sociolinguistique entre les représentations partagées relatives à la langue et les attitudes. En s'appuyant sur Rouquette et Rateau, pour qui « l'attitude apparaît comme l'instance de cohésion […] des opinions », H. Boyer considère que ces représentations « inspirent les attitudes des membres de la communauté, attitudes dont on peut considérer qu'elles sont autant d'instructions, d'orientations comportementales (inconscientes pour l'essentiel) qui se traduisent par des opinions (dites ou non-dites) et des pratiques (verbales et non-verbales) observables dans les communications au sein de la communauté » (2001, p. 334). Les passages sur l'hébreu l'illustrent de manière éloquente.

Une communication défaillante

Dans sa manière de lier hébreu et Israël, ses expériences de l'un et de l'autre, Michel fait appel à des représentations sociolinguistiques et décrit des attitudes dont il conclut qu'elles expliquent son manque de désir. Lorsque l'hébreu apparaît dans l'entretien, Michel quitte momentanément la progression par événements biographiques. Il réfléchit à voix haute (« j'imagine que… »), invoque des interlocuteurs israéliens (parfois inventés) et pose des questions qui de toute évidence ne s'adressent pas à moi (« quel rapport ils ont avec ça [la généalogie] ? »). Il s'en dégage une impression qu'au-delà d'une langue commune ou du désir d'apprendre l'hébreu, le défaut est celui d'une communication réussie. Les représentations négatives semblent entraîner de part et d'autre des attentes distinctes, si bien que la possibilité même d'un dialogue semble mise en péril. En l'espèce, il dit attendre de son côté de l'« empathie » pour l'étranger (juif, mais non israélien), un intérêt et « de la tendresse / comme on en a normalement par rapport à / à ses ancêtres » (ashkénazes, donc yiddishophones) et il attribue aux Israéliens l'expression d'un reproche (« pourquoi t'es pas là pourquoi t'es tu d'viens pas citoyen israélien », sous-entendu : puisque tu es juif aussi, cet État est le tien). Cette inadéquation est illustrée notamment dans deux attitudes : la « franche hostilité » des familles de jeunes Israéliens venant suivre

des cours de yiddish à Paris et sa propre suspension de décision (de la même façon qu'il suspend sa propre phrase au conditionnel « j'me mettr[ais à l'hébreu] »?), pour ne pas dire son abandon : « je pense que si vraiment je décidais j'me mettr- mais le fait est que je le décide pas ! ». L'analyse des évocations d'autres langues et d'autres locuteurs fait donc émerger un discours qui associe apprentissage linguistique et affectivité et en particulier, qui problématise le rôle des représentations sociolinguistiques dans cette relation où le contexte socio-politique est constamment présent. Nombre de ces représentations sont liées à des questions de politique linguistique.

3. Yiddish et politiques linguistiques

Les politiques linguistiques ne relèvent pas nécessairement d'une action de l'État : des acteurs publics comme privés peuvent en énoncer, en pratiquer ; l'analyse d'actions publiques peut les expliciter ou faire apparaître la distance entre discours et mesures mises en place. Dans le cas du yiddish, langue diasporique, la question étatique se pose de manière singulière et les aspects de politique linguistique sont souvent exprimés ou perçus par le prisme du conflit. Cette dernière partie met en perspective les indices de la relation entre yiddish et politiques linguistiques dans le discours de l'informateur, en s'appuyant sur des travaux historiques et sociolinguistiques.

3.1. La « guerre des langues »

Citée par Michel, la « période historique » de la « guerre des langues » est cruciale pour situer ses représentations et aborder les relations diglossiques entre yiddish et hébreu. Pendant une longue période, la diglossie entre yiddish et hébreu biblique peut être conçue comme une distribution fonctionnelle et complémentaire.

Des conflits entre langues et entre locuteurs

En parallèle du mouvement de réhabilitation et de standardisation du yiddish évoqué précédemment, s'est déroulé une entreprise remarquable de retournement de substitution linguistique : l'hébreu, langue ancienne, figée par le texte et le commentaire religieux, est adapté au monde contemporain puis parlé. Auparavant, pour généraliser, le yiddish était la langue du quotidien, vernaculaire, l'hébreu celle de l'étude. Les langues co-territoriales étaient utilisées pour la communication avec le monde non juif. La Haskala (les « Lumières juives ») amène un autre projet, culturel : un hébreu actualisé élèvera les Juifs et servira de médiation provisoire vers la culture européenne. Par le truchement de la langue commune, il s'est aussi agi de « s'inscri[re) dans une généalogie glorieuse », mais les configurations politiques à l'Est ont modifié le projet initial (Dieckhoff, 2009, p. 264). La Haskala « s'employa à transformer la vie des Juifs (modernisation de l'éducation, diffusion des grands idéaux des Lumières…), sans pour autant remettre en cause la socialité particulière des Juifs », si bien que l'hébreu n'est pas apparu comme « entreprise avérée d'acculturation », mais « comme l'expression d'une culture nationale juive, originale et irréductible » (Dieckhoff, 2009, p. 265). « Historiquement », comme la situe Michel, la « guerre des langues » entre yiddish et hébreu moderne relève plutôt d'un paradigme conflictiviste : cette diglossie n'est pas une relation négociée, où chacune aurait des usages différents, mais elle est le reflet de rapports sociaux de domination. Cette confrontation résulte d'une instrumentalisation politique de la question de « la » langue du peuple juif. Dans un contexte de diversité de projets idéologiques, dont le sionisme et la doykayt bundiste (le fait d'être « là »), un certain nationalisme s'approprie la revitalisation de l'hébreu.

La conférence de Czernowitz

Si la diglossie est une situation fréquente au sein des sociétés, une certaine originalité réside ici dans l'organisation d'une conférence pour trancher la question de « la » langue du peuple juif. Organisée du 30 août au 4 septembre 1908 à l'initiative du penseur juif Nathan Birnbaum, elle regroupe dans la capitale de Bucovine des intellectuels sensibles aux enjeux éducatifs et littéraires de l'époque. Il y est question de besoins concrets (écoles et enseignants, soutien à la presse, au théâtre et à la littérature, traduction d'œuvres vers le yiddish, orthographe)[2], mais aussi du statut même de la langue. La conférence se clôt

ainsi sur l'affirmation du yiddish comme « une » et non « la » langue juive. Il m'arrive de rencontrer l'idée qu'il s'agit là d'un demi-succès, que le yiddish a malgré tout « perdu » (Michel ancre cela dans un passé révolu), mais il faut se garder d'une considération à la lumière d'événements ultérieurs imprévisibles. J. Baumgarten estime qu'en « m[ettant] au jour le remarquable travail social, politique, culturel qui avait été accompli », la conférence peut être considérée « comme un des points culminants de la politique menée depuis des décennies en faveur du yiddish dans l'Europe centrale et orientale » (2002, p. 107). D'un point de vue sociolinguistique, elle se distingue par son organisation en dehors d'un cadre étatique, institutionnel, et par son ambition de planification linguistique. La conférence de Czernowitz est suivie d'une période littéraire foisonnante, dont le génocide sonne en effet le glas.

Une période identifiée, malgré un flou sémantique

Pour Michel, cette « guerre » est « fini[e] », mais les parties du conflit demeurent ; leur relation a changé. Dans son discours, il s'agit donc surtout d'une période, mais il est intéressant de constater ailleurs une certaine indécision quant aux faits auxquels les termes de « querelle » ou « guerre des langues » se réfèrent. S. Markish situe la « querelle des langues » (traduction du russe) en 1910, date de la parution de l'article éponyme d'Ahad Haam, mais rappelle que la question de la langue du peuple juif se pose depuis des décennies : entre 1899 et 1904, des intellectuels avaient déjà débattu dans la presse russe du choix entre le yiddish et l'hébreu (1996, p. 179). Les événements historiques sont distincts, mais la période désignée par la « guerre des langues » s'agence généralement autour de la conférence ou en Palestine après la deuxième alyah. Si certains débats ont été vifs à Czernowitz, des actes de violence marquent cette période jusqu'aux années 1930 en Palestine mandataire (attentat dans une maison d'édition, bris de vitrines, perturbations de réunions par le commando des défenseurs de la langue, « gedud megine hasafa »). Mais de manière assez originale, c'est entre l'allemand et l'hébreu que la Bibliothèque nationale israélienne situe une « war of languages »[3]. À l'occasion d'une décision liée à la langue d'enseignement, un conflit éclate en 1913-1914, par voie de presse mais aussi par des rassemblements et des grèves. Cette substitution du yiddish par l'allemand semble rare, mais le théâtre de ce conflit (et certains moyens) reste le même : dans la presse, la littérature, les institutions éducatives, la vie politique, il s'agit de savoir quelle langue a vocation à exprimer le monde juif contemporain et à venir.

3.2. Au niveau macrosociolinguistique

Au cours du XXe siècle, le statut accordé au yiddish prend ainsi une dimension nouvelle. La question de son officialité au niveau étatique se pose ; certains États émettent des politiques linguistiques explicites ou prennent des mesures concernant le yiddish.

Le statut de co-officialité et de « danger »

Avec une évidente visée de propagande, un oblast (région administrative) autonome juif est créé au sein de l'Union soviétique en 1934. Situé à 8000 km de Moscou, le Birobidjan a deux langues officielles, le russe et le yiddish. Cette manœuvre politique, relativement peu suivie par les Juifs, s'accompagne d'une planification linguistique. Une nouvelle orthographe a ainsi été conçue : alors que traditionnellement, les mots issus du substrat hébréo-araméen conservent leur graphie des textes religieux (bien que prononcés différemment), elle est phonétique dans la graphie soviétique. De manière générale, la langue est « slavisée » en privilégiant les variantes slaves du lexique et les normes stylistiques russes (Fishman, 2012, p. 2). Cette reconnaissance officielle est restée unique dans l'histoire ; le yiddish a eu selon les périodes des statuts de « langue nationale » dans certains États d'Europe orientale ou de « langue minoritaire », comme actuellement en Suède.

À la fin du XXe siècle, un autre discours d'« urgence » émerge, au niveau supranational cette fois. Ce ne sont pas seulement les élites intellectuelles d'un peuple qui s'alarment d'une menace, mais aussi des organisations internationales. Le champ lexical de la « mort » et de la « revitalisation » des langues s'impose. L'Unesco publie en 1996 sa première version de l'Atlas des langues en danger ; par un

ensemble de critères, le yiddish est lui aussi labellisé « en danger ». En 1992, le Conseil de l'Europe avait élaboré sa Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (entrée en vigueur en 1998). Les États européens sont invités à faire l'inventaire des langues de leur territoire et certains adaptent leur corpus juridique. Au titre de cette Charte (que la France ne ratifie pas), huit États ont pris des engagements quant au yiddish : la Bosnie-Herzégovine, la Finlande, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie, la Suède, Ukraine et les Pays-Bas – plusieurs États entretenant un certain flou sur les mesures concernant la « langue juive », yiddish ou hébreu.

Des mesures hostiles en Israël ?

C'est aussi par un champ lexical de la mort et de la menace que Michel exprime les relations entre yiddish et hébreu. Par une analogie qu'il énonce à plusieurs reprises comme inexacte et exagérée, il met en parallèle le blocage des personnes n'ayant pu apprendre l'allemand à cause du génocide avec son propre « ressentiment » envers le gagnant, pour ainsi dire, de cette guerre des langues, dont les agissements lui semblent disproportionnés, même s'il répète comprendre « intellectuellement » la fabrication de la nouvelle identité collective. Je rencontre régulièrement sur le terrain l'idée que l'État d'Israël aurait à ses débuts poursuivi l'entreprise mortifère du régime nazi et des purges soviétiques dans les milieux intellectuels juifs (et R. Rojanski en fait le point de départ polémique de Yiddish in Israel, 2020). Il faudrait analyser de manière très détaillée le réseau d'oppositions et d'alternances structurant le discours de Michel, qui met en parallèle, certes avec beaucoup de nuance, l'extermination physique subie par les Juifs d'Europe et une « extermination culturelle » que les Juifs d'Israël auraient perpétrée. Cette attitude qui s'appuie sur la représentation partagée du yiddish comme langue de la galouth (terme qui désigne en même temps l'exil diasporique et les souffrances qu'il engendre) est battue en brèche par R. Rojanski, documents historiques à l'appui. Certaines réglementations datent en effet du mandat britannique et les limitations ultérieures (presse, théâtre) ont été rapidement levées et ont, en réalité, souvent été contournées (2020, p. 282-283).

Idéologie linguistique et implicites

La démonstration de R. Rojanski, minutieuse, aurait toutefois gagné, me semble-t-il, à aussi être abordée par les sciences du langage pour décrire le processus selon lequel les mesures de promotion de l'hébreu, bien que brèves, entraînent de facto une attrition de l'espace social du yiddish et participent d'une minoration linguistique diffuse. Le nationalisme linguistique marquant les débuts du sionisme ne disparaît pas et les importantes vagues d'immigration dans le jeune État renforcent l'enjeu de l'unification par la langue. R. Rojanski admet d'ailleurs que « des bureaucrates de haut-rang, ainsi que plusieurs comités gouvernementaux et publics ont tenté de limiter l'usage du yiddish » (2020, p. 282, ma traduction, comme pour les extraits suivants), par exemple en exerçant une « pression psychologique constante sur les acteurs » du théâtre yiddish (2020, p. 106). Le « retour du yiddish à la culture israélienne dans les années 1990 et après », grâce à des initiatives émanant de la société civile (2020, p. 285), me semble justement illustrer le succès de l'idéologie sioniste de la « négation de la diaspora » (2020, p. 10) en ce que ce « retour » (mais il n'y a en réalité pas eu de situation initiale) intervient après une période trop longue pour rencontrer encore un usage social varié. Conformément au statut de langue d'immigration du yiddish, la presse a progressivement rempli d'autres fonctions que l'information et s'est étiolée dans les années 1970 (2020, p. 87-88). Le déclin de la qualité du théâtre yiddish a entériné son image de « langue rustique propre aux seules blagues et histoires comiques » (2020, p. 285). C'est précisément cette absence en tant que véhicule d'un héritage culturel cultivé que Michel regrette et les initiatives récentes en Israël qu'il évoque lui semblent trop modestes en l'absence de sentiment « amoureux » de la langue (rappelons qu'il envisage lui-même le rapport aux langues principalement sur ce mode).

3.3. Au niveau microsociolinguistique

Les questions de politique linguistique se jouent également au niveau « micro » : à l'échelle du groupe (même restreint : par exemple quels choix président à la communication dans une famille bilingue ?) ou de l'individu. Cet article se clôt sur les descriptions de ces ensembles de choix dans le discours de Michel.

Le « sort fait au yiddish »

L'analyse de l'entretien avec Michel fait apparaître un effet d'écho entre la non-coïncidence des différents éléments affectifs cités (Israël, c'est le pays où il ne « sent » pas chez lui ; le climat, la nourriture mais aussi le mode de communication le font se sentir européen, étranger) et la non coïncidence d'une partie du projet (glotto)politique d'Israël avec ses convictions et attentes. Si le rapport diglossique conflictuel doit être nuancé, comme la partie précédente l'a abordé, il n'en reste pas moins que cette représentation entraîne une attitude spécifique de sa part. Dans un groupe de discussion écrit, l'attitude qu'il me décrit reflète la perception d'une « menace » de substitution linguistique. Étant donné le rapport complexe à l'hébreu et à Israël qu'il a développé dans l'entretien, se disant « frustré […] du sort qui a été fait au yiddish // de la manière / dont /// la culture // ashkénaze / ancienne etc a été traitée en Israël », il admet que certaines pratiques l'obligent à « prendre sur [lui] », entre souhait de partager et volonté de préserver certaines interactions en yiddish. Il se demande donc régulièrement à quel moment intervenir dans la discussion pour le faire remarquer et exprime même une douleur physique, associant au niveau interpersonnel, informel ce qui s'est joué au niveau institutionnel. Le rapport conflictuel apparaît ainsi dans sa manière de relater ses pensées (il s'interrompt beaucoup et émet des évaluations « en direct » sur le discours qu'il me tient) et se déplace en lui (quand et comment dire, pour ne pas déclencher de conflit interpersonnel). Il semble vivre un conflit de loyauté.

Une question de loyauté linguistique

Le concept de loyauté linguistique décrit également une attitude : le fait d'être attaché à une langue qu'on considère sienne, mais aussi à certaines pratiques dans cette langue. C'est la loyauté qui semble en partie motiver les choix d'interaction de Michel dans les discussions autour du yiddish, c'est aussi de cette manière que j'interprète les paroles d'autres locuteurs du yiddish qu'il rapporte. Ces personnes, qui ont un rapport familial au yiddish et viennent l'apprendre dans des institutions (il s'agit la plupart du temps d'associations), sont confrontées à une autre conflictualité, celle entre yiddish « klal », c'est-à-dire standardisé, et le yiddish de leurs souvenirs. Identifiant un « accent » qui n'est pas le leur, elles refuseraient de l'« avaler », dit Michel : « pour ces gens-là ça entraîne une forme de divorce euh y veulent pas ! ». Ce choix du « divorce » me semble signifiant à double titre. Le mot peut décrire un lien particulièrement fort, mais rappelle surtout la perception sentimentale, amoureuse du yiddish par Michel – conceptuellement, la loyauté s'accommode plutôt bien de ces rapprochements. C'est du côté du yiddish que je trouve l'autre expression de sa loyauté. En décrivant précédemment des variantes de salutations, Michel cite plusieurs fois « gut shabes » et « git shabes » (en translittération, le g est toujours dur, comme dans « gare »). La succession des gut et git « résonne » avec l'acte de divorce du mariage juif, le « get ». Si cette allitération en /g/ est au moins amusante d'un point de vue phonétique, elle me semble faire résonner le fond et la forme de son propos : on emploie soit gut, soit git, mais en tout cas pas autre chose pour se souhaiter une bonne fin de semaine, sous peine de rupture d'un « pacte ».

L'« activisme » linguistique

Sont désignées comme activistes linguistiques plutôt des personnes qui s'engagent dans des actions collectives de promotion d'une langue, mais l'attitude de Michel l'y apparente. En effet, il déclare en riant parler sciemment sa variante de yiddish dans ses cours : « moi quand […] j'interviens, j'le fais dans mon yiddish polonais / vo- volontairement / parc'que j'pense que c'est bien que les gens l'entendent ». À la différence d'une enseignante qui me tenait en entretien à peu de chose près le même discours, Michel ne se trouve en cours de yiddish dans la position du « modèle linguistique », en tout cas pas officiel – pour faire écho aux « marchés officiels » de P. Bourdieu. S'il peut être une référence car il a parlé le yiddish toute sa vie (bénéficiant en outre de la légitimité des locuteurs maternels), sa variante n'a pas la plus haute valeur dans un contexte où la langue standardisée est enseignée. Son choix de parler avec son « accent » en tant qu'apprenant (bien qu'ayant appris la langue norme en classe) implique donc davantage son image de soi, sa « face » dans un sens goffmanien ; ce choix est présenté comme militant. Il traduit une certaine confiance en soi, attribuée probablement par sa qualité de locuteur natif, mais il aurait pu en être autrement. Parmi les premiers travaux sociolinguistiques, W. Labov a montré et

conceptualisé l'insécurité linguistique (1976) : elle peut se manifester par des attitudes négatives envers la langue de ses parents ou son groupe d'origine comme par des difficultés à produire un certain type de discours, par méconnaissance ou par inhibition. Le locuteur peut alors tenir un discours d'auto-dénigrement (l'auto-odi). Dans le cas de Michel, il s'agit là d'une résolution pacifique de la conflictualité entre deux politiques linguistiques, celle de l'institution éducative où l'on enseigne le yiddish standard et sa propre politique de légitimation de sa variante.

Conclusion

Cet article a ainsi exploré le récit de vie d'un français, yiddishophone depuis toujours. En évoquant successivement les langues de sa vie, il construit un discours analysé ici en lui-même, comme avec l'appui de travaux en sciences sociales et en sociolinguistique en particulier. L'hébreu y apparaît de manière singulière, non seulement lié à l'État d'Israël (selon une association circulante dans son discours et dans l'espace culturel de l'informateur), mais aussi comme dépendant du rapport même à cet État. Par l'analyse croisée d'évocations de l'allemand, du polonais, du russe et de l'hébreu, du cotexte comme du contexte, l'article dégage un imaginaire linguistique où l'affectivité (émotions et sentiments) tient une grande place et se révèle déterminante dans le récit des apprentissages linguistiques de l'informateur, où la dimension socio-politique est constamment présente. L'hébreu apparaît ainsi marqué par le défaut et le rapport à Israël par une certaine hostilité, si bien qu'au reproche de sa propre absence dans la citoyenneté israélienne (dont il questionne l'authenticité), l'informateur semble opposer celle du yiddish (et de l'héritage culturel ashkénaze) en Israël. La « mise en intrigue » par le récit de vie fait apparaître l'intrication de ces éléments relatifs à la langue, aux affaires de l'État et à des politiques linguistiques aux niveaux macro- et microsociolinguistiques, et de fait, la complexité du rapport subjectif aux langues. Ce n'est pas la singularité de ces éléments, mais leur diversité constitutive qui plaide pour le recours à une approche également qualitative pour enquêter sur les attitudes envers le politique.

Bibliographie

Abitbol, M. (2013). Histoire des Juifs. De la Genèse à nos jours. Éditions Perrin.

Anderson, B. (2002). L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme (traduit par P.-E. Dauzat). La Découverte/Poche.

Avineri, N. R. (2012). Heritage Language Socialization Practices in Secular Yiddish Educational Contexts: The Creation of a Metalinguistic Community. UCLA.

Baggioni, D. (1997). Langues et nations en Europe. Payot & Rivages.

Baggioni, D. (1986). Préhistoire de la glottopolitique dans la linguistique européenne, de J. G. Herder au Cercle linguistique de Prague. Langages, 21(83), 35â□□51.

Baumgarten, J. (2002). Le Yiddish. Histoire d'une langue errante. Albin Michel.

Bertrand, M. C. (2021). L'enseignement du yiddish en France : subjectivité et désirs de langue. l'Harmattan.

Boyer, H. (2001). L'incontournable paradigme des représentations partagées dans le traitement de la compétence culturelle en français langue étrangère. Ela. Études de linguistique appliquée, 123-124(3), 333â□□340.

Dieckhoff, A. (2009). L'invention de l'hébreu, langue du quotidien national. Dans D. Lacorne et T. Judt (dir.), La politique de Babel (p. 261â□□276). Éditions Karthala.

Ertel, R. (2003). Brasier de mots. L. Levi.

Fishman, J. A. (2012). États du yiddish : les différents types de reconnaissance, gouvernementale ou non gouvernementale. Droit et cultures, (63), 23â□□39.

Hambye, P. (2015). L'ethnographie comme méthode d'enquête sociolinguistique : « faire preuve » à partir d'un cas singulier ? Langage et société, 154(4), 83â□□97.

Houdebine-Gravaud, A.-M. (dir.). (2005). L'imaginaire linguistique. L'Harmattan.

Jodelet, D. (dir.). (2003). Les représentations sociales (7. éd). Presses Universitaires de France.

Labov, W. (1976). Sociolinguistique. Éditions de Minuit.

Markish, S. (1996). La « querelle des langues », une querelle sur les langues (d'après la presse juive d'expression russe, autour de 1910). Langue et nation en Europe centrale et orientale du 18ème siècle à nos jours, Cahiers de l'ILSL, (8), 177â□□194.

Merleau-Ponty, M. (1945). Phénoménologie de la perception. Gallimard.

Nossik, S. (2011). Les récits de vie comme corpus sociolinguistique : une approche discursive et interactionnelle. Corpus, (10), 119â□□135.

Rojanski, R. (2020). Yiddish in Israel: A history. Indiana University Press.

Shandler, J. (2004). Postvernacular Yiddish: Language as a Performance Art. TDR, 48 (1), 19â□□43.

Thiesse, A. (2014). La Création des identités nationales. Europe, XVIIIe-XXe siècle (2e éd.). (n.p.). Éditions du Seuil.

---

[1] S'inscrivant dans une observation participante des lieux de transmission du yiddish en France et en Europe (chorales, cours, universités d'été), cette recherche a donné lieu à un mémoire de Master 2 en Sciences du langage (Bertrand, 2021) et trouve quelque prolongement dans mes actuels travaux de thèse.

[2] https://yivoencyclopedia.org/article.aspx/Czernowitz_Conference consulté le 1er juillet 2022.

[3] https://www.nli.org.il/en/discover/history/zionism/language-war consulté le 1er juillet 2022.